



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

## COVID-19

### **Horaire des Fêtes et mesures spéciales pour les parcs et patinoires de Val-Morin**

**Val-Morin, vendredi 18 décembre 2020** – Plusieurs employés de la Municipalité de Val-Morin seront en mode télétravail suite aux nouvelles consignes émises hier par le gouvernement du Québec pour les personnes travaillant dans les bureaux, **et ce du 17 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement**. Soucieuse d'offrir un environnement de travail sécuritaire dans le respect des directives de la Santé publique, la Municipalité a ajusté son mode de fonctionnement pour répondre aux besoins des citoyens et assurer la continuité des services.

#### **SERVICES MUNICIPAUX**

Les services aux citoyens sont offerts par téléphone, par courriel et en ligne les **17, 18, 21 et 22 décembre**, ainsi que les **5, 6, 7 et 8 janvier**.

L'hôtel de ville ainsi que le comptoir d'accueil du Service des travaux publics (complexe municipal Pierre Delage) seront **FERMÉS au public du 17 décembre au 10 janvier inclusivement**. La réouverture des bureaux administratifs et du comptoir d'accueil du Service des travaux publics est prévue pour le **lundi 11 janvier**. **Les bureaux municipaux seront fermés pour le congé des fêtes, du 23 décembre au 4 janvier inclusivement**.

#### **BIBLIOTHÈQUE**

Le service de la bibliothèque pour le prêt de livres est maintenu jusqu'au 22 décembre inclusivement. Les réservations de livres peuvent s'effectuer par téléphone ou par courriel, jusqu'au 22 décembre. La cueillette de livres se fait au guichet d'accueil de la bibliothèque jusqu'au 22 décembre. La procédure détaillée est disponible sur le site [www.mabibliamoi.ca/val-morin](http://www.mabibliamoi.ca/val-morin) **La bibliothèque sera fermée au public du 23 décembre au 11 janvier inclusivement**.

#### **SPORT ET LOISIRS**

**Le Parc régional** sera ouvert tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30. Les trois relais seront ouverts avec certaines restrictions, dont une limitation de personnes et de temps passé à l'intérieur. Aucun effet personnel ne pourra et ne devra demeurer à l'intérieur du chalet d'accueil ou des relais. Afin d'éviter les croisements dans les sentiers populaires de raquettes, un sens unique est maintenant suggéré.

À l'accueil Far Hills de Val-Morin, la cafétéria est fermée, mais un service de cantine a été aménagé à l'extérieur avec des bancs et un foyer. La location d'équipement est permise, mais doit être effectuée par le formulaire de réservation en ligne. L'accès à la salle de fartage est possible, mais de façon réduite et selon certaines restrictions. Le port du masque est obligatoire pour l'accès à la boutique.

**Il est important de noter que l'accès au parc pourrait être limité en tout temps afin d'éviter les débordements.** Un système de billetterie en ligne sera déployé progressivement cet hiver. Il est donc essentiel de consulter le site web [www.parcregional.com](http://www.parcregional.com) avant de se déplacer.

**La patinoire du parc Legault** sera ouverte à compter du dimanche 20 décembre. En raison des normes sanitaires émises par la Santé publique concernant l'utilisation de la patinoire, nous devons respecter certaines mesures. **L'abri du parc Legault est fermé.** Les utilisateurs devront chausser les patins dans la voiture ou sur le banc extérieur. Une toilette extérieure chauffée est à la disposition des utilisateurs. Le respect de la distanciation est requis en tout temps sur le site.

Concernant l'utilisation de la patinoire de hockey, le nombre maximum de patineurs en même temps sur la glace est de 8 personnes. L'anneau de glace sera ouvert autour du 23 décembre et le nombre maximum d'utilisateurs en même temps est de 25 personnes. Le sens de patinage antihoraire doit être respecté afin d'éviter les croisements.

**Le Parc Linéaire Le P'tit Train du Nord** sera tracé pour le ski de fond sous peu selon les conditions de neige. Il est accessible pour tous et désormais gratuit entre Saint-Jérôme et Val-David. Le stationnement du lac Raymond est gratuit pour les citoyens et résidents de Val-Morin avec la vignette de stationnement envoyée par la poste à cet effet. Un frais quotidien de 8 \$ par véhicule doit être déboursé pour les non-résidents et visiteurs. Les conditions du sentier du parc linéaire sont disponibles via le site [www.ptittraindunord.com](http://www.ptittraindunord.com)

**L'ÉCOCENTRE** de Sainte-Agathe-des-Monts

Malgré les nouvelles restrictions annoncées par le gouvernement pour freiner la pandémie du COVID-19, les 9 écocentres de la MRC des Laurentides seront ouverts selon l'horaire prévu en tant que services essentiels. Les horaires de l'écocentre de Sainte-Agathe-des-Monts pour la période des fêtes sont : ouvert les 22, 23, 29 et 30 décembre, et fermé les 24, 25, 26, 31 décembre ainsi que le 1<sup>er</sup> et 2 janvier. Les informations complètes sont disponibles sur le site [www.traindeviedurable.com](http://www.traindeviedurable.com)

## **COMMUNICATION**

Informez-vous de l'évolution des mesures via notre page Facebook, notre infolettre municipale ou notre site [val-morin.ca](http://val-morin.ca)

Notez que ces consignes peuvent évoluer en tout temps, selon les directives de la Santé publique.

-30-

Source :

**Sonya Audrey Bonin**

Directrice des loisirs, de la culture et des communications

Municipalité de Val-Morin

819-324-5670 p. 3812

[sabonin@val-morin.ca](mailto:sabonin@val-morin.ca)